



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation du rapport social unique des directions départementales interministérielles (DDI) pour l'année 2020

Comité technique des DDI

29 juin 2022

Sommaire :

- I. Périmètre de l'enquête du rapport social unique des DDI 2020
- II. Population des DDI au 31 décembre 2020
- III. Santé, sécurité et conditions de travail
 - A/ Acteurs et instances
 - B/ Documents santé et sécurité au travail
 - C/ Congés maladie, maladies professionnelles, accidents
 - D/ Indicateurs disciplinaires
- IV. Mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle

Périmètre de l'enquête du rapport social unique des DDI 2020 :

- 1^{ère} édition du nouveau rapport social unique des DDI
- 230 DDI interrogées via l'outil d'enquête en ligne « Sphinx déclic »
- Questionnaire adressé le 2 août 2021 aux directrices et directeurs des SGC-D
- 188 DDI ont répondu – totalement ou partiellement - au questionnaire adressé par la SDAT soit un taux de réponse de 82%

Sommaire :

- I. Périmètre de l'enquête du rapport social unique des DDI 2020

- II. Population des DDI au 31 décembre 2020**

- III. Santé, sécurité et conditions de travail
 - A/ Acteurs et instances
 - B/ Documents santé et sécurité au travail
 - C/ Congés maladie, maladies professionnelles, accidents
 - D/ Indicateurs disciplinaires

- IV. Mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle

Le profil type d'un agent de DDI, au 31 décembre 2020, demeure proche de celui relevé en 2019. Ainsi, l'agent « type » de DDI est :

➤ Un agent titulaire

(93,99 % d'agents titulaires, dans l'ensemble des DDI, au 31 décembre 2020)

➤ De sexe féminin

(59,09 % de femmes, dans l'ensemble des DDI, au 31 décembre 2020)

➤ De catégorie B

(52,73 % d'agents de catégorie B, dans l'ensemble des DDI, au 31 décembre 2020)

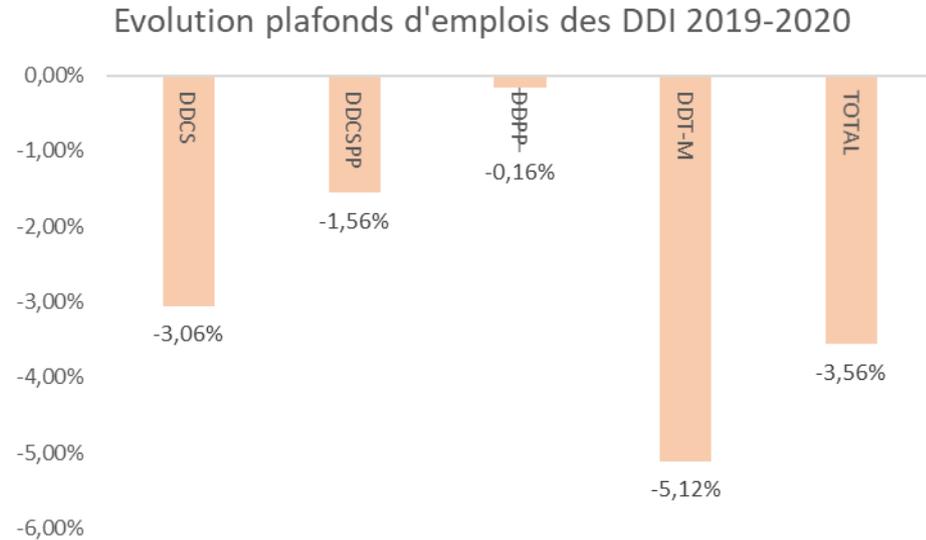
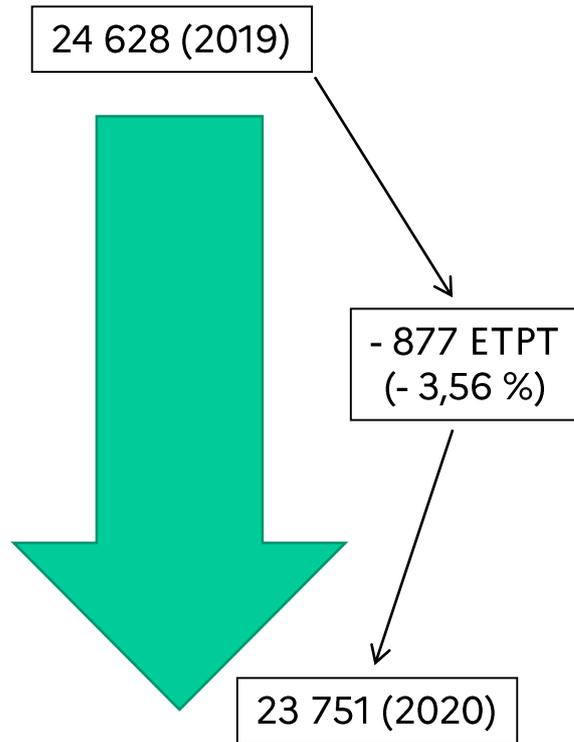
➤ Âgé de 49 ans

(49,56 ans d'âge moyen, dans l'ensemble des DDI, au 31 décembre 2020)

➤ Exerçant ses missions à temps complet

(83,13 % des agents exercent leurs missions à temps complet, dans l'ensemble des DDI, au 31 décembre 2020)

Evolution des plafonds d'emploi (ETPT), global et par type de DDI entre 2019 et 2020 :



Plafonds d'emplois (ETPT), par type de DDI, en 2019 et 2020 :

	31/12/2019	31/12/2020	Evolution 2019/2020
DDCS	2 258	2 191	-2,97%
DDCSPP	3 190	3 141	-1,54%
DDPP	3 685	3 679	-0,16%
DDT	9 547	14 740	-4,87%
DDTM	5 948		
TOTAL GENERAL	24 628	23 751	-3,56%

Plafonds d'emplois, par type de DDI, entre 2019 et 2020

La photographie des plafonds d'emploi des DDI (exprimé en ETPT), au 31 décembre 2019 montre une diminution de celui-ci de 3,56% entre 2019 et 2020.

Par type de DDI, cette baisse est plus marquée dans les DDT et les DDTM que dans les autres DDI, à cause, notamment d'une forte baisse des effectifs en provenance du ministère de la transition écologique (MTE).

Évolution du nombre de contractuels, en 2020 :

- Nombre de contractuels dans les effectifs, **en global**, au 31/12/2020 : 1219

- Nombre de contractuels dans les effectifs, **par ministère**, au 31/12/2020 :
 - MAA : 697
 - MSO : 296
 - MTE : 201
 - MI : 23
 - MEFR : 2

Évolution des plafonds d'emplois (ETPT), par ministère, en 2019 et 2020 :

	31/12/2019	31/12/2020	Evolution 2019/2020
MCAS	2 552	2 459	-3,64%
MEF	1 643	1 619	-1,46%
MAA	6 205	6 155	-0,81%
MTE	11 999	11 303	-5,80%
MI + DATE	2 239	2 215	-1,07%
TOTAL GENERAL	24 628	23 751	-3,56%

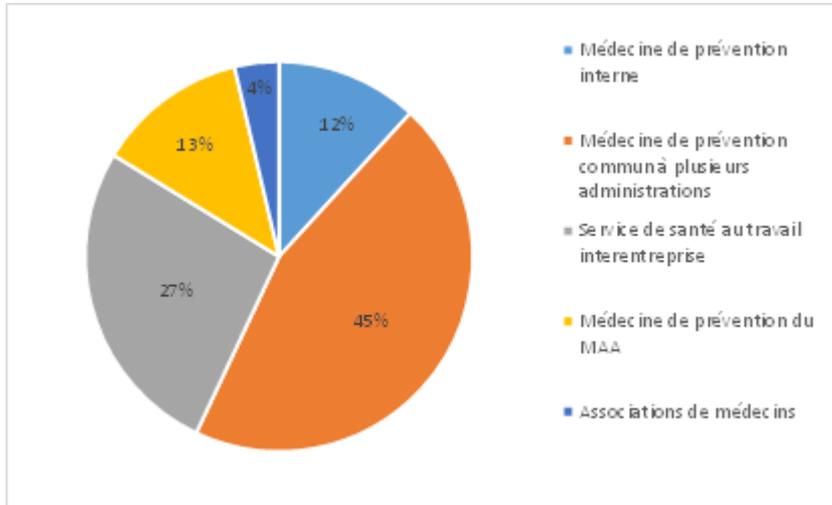
Plafonds d'emplois, par ministère partenaire, entre 2019 et 2020

La photographie des plafonds d'emploi des DDI (exprimé en ETPT), au 31 décembre 2019 montre une diminution de celui-ci de 3,56% entre 2019 et 2020. Par ministère, cette baisse est plus marquée au sein du ministère de la transition écologique (MTE) qui demeure toutefois le premier ministère employeur des DDI. Notons également que les plafonds d'emplois de l'année 2020 intègrent pour la première fois les données relatives au programme 354 géré par le ministère de l'intérieur.

Sommaire :

- I. Périmètre de l'enquête du rapport social unique des DDI 2020
- II. Population des DDI au 31 décembre 2020
- III. **Santé, sécurité et conditions de travail**
 - A/ Acteurs et instances**
 - B/ Documents santé et sécurité au travail
 - C/ Congés maladie, maladies professionnelles, accidents
 - D/ Indicateurs disciplinaires
- IV. Mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle

Médecine de prévention : modalités de suivi



Nature de la couverture 2020 des DDI par un service de médecine de prévention

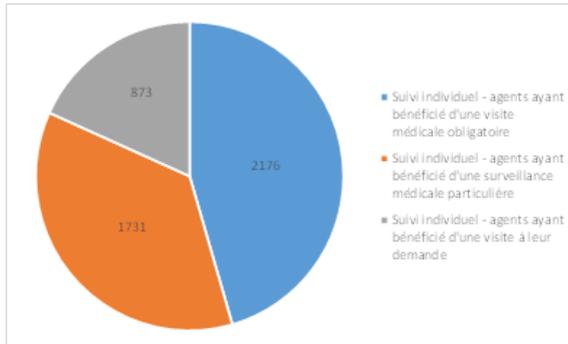
→

Renforcement de la mise en commun des services de médecine de prévention entre plusieurs administrations (passant de 41% en 2019 à 45% en 2020)

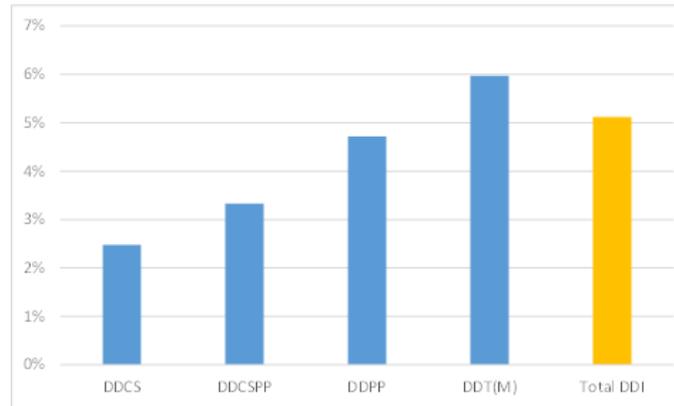
Stabilisation du recours à des services de santé au travail interentreprises (passant de 28% en 2019 à 27% en 2020).

Médecine de prévention : visites médicales

Nombre de visites médicales selon le type de visites en 2020



45,5% : visites médicales obligatoires tous les 5 ans (46,5% en 2019)
36,21% : surveillance médicale particulière annuelle (42,4% en 2019)
18,2% : visites à la demande de l'agent (11,1% en 2019)



*Taux de visites sur demande de l'agent
(rapporté aux agents disposant d'une couverture
par un service de médecine de prévention).*

873 agents ont effectué une visite médicale individuelle à leur demande (992 agents en 2019).

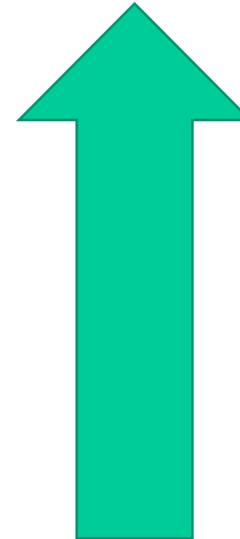
CHSCT : membres et tenue des séances

	DDCS	DDCSPP	DDPP	DDT-M	TOTAL
Nombre de réunions du CHSCT	134	161	148	377	820

Nombre total de convocations du CHSCT au cours de l'année 2020

- **89,01% des DDI** (67,69% en 2019) ont **convoqué leur CHSCT 3 fois ou plus** conformément à la réglementation (article 69 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié).
- **Les CHSCT sont très majoritairement convoqués en séances dites « ordinaires » (85,9% des convocations).** Ils n'ont été convoqués à la demande des membres représentants des personnels que dans 26 cas, suite à la survenue d'un accident grave (5 situations) ou suite à une divergence d'appréciation sur le signalement d'un danger grave et imminent (2 situations).
- **1613 agents membres du CHSCT en 2019** (1797 agents en 2019)
Les femmes représentent 58,8% des effectifs des CHSCT, soit un indice F/H de 1,42.
116 membres ont été nouvellement désignés en 2020.

820 réunions en 2020



688 réunions en 2019

CHSCT : formation des membres

	Agents ayant réalisé la formation	Agents n'ayant pas réalisé la formation	% d'agents formés
Formation SST 3 jours	310	347	47,18%
Formation SST 2 jours	75	390	16,13%
Formation RPS 2 jours	100	354	22,03%

Suivi des formations obligatoires par les représentants du personnel du CHSCT

- **47,18%** des membres du CHSCT (34% en 2019) ont bénéficié de la formation réglementaire de 3 jours organisée par l'administration ;
- **16,13%** (12% en 2019) ont bénéficié de la formation réglementaire de 2 jours laissées à l'appréciation des membres ;
- **22,03%** (17% en 2019) ont bénéficié d'une formation RPS de 2 jours organisée par l'administration.

En 2020, les représentants de l'administration siégeant en CHSCT ou une partie d'entre eux ont été **formés à la santé et à la sécurité au travail (63,69%) et/ou aux risques psychosociaux (RPS) (58,97%)**.

CHSCT : fonctionnement et activités

Globalement, le nombre de projets et de mesures examinés par les CHSCT a fortement augmenté de 17.20% (après avoir légèrement augmenté de 1.2% en 2019).

Cette hausse conséquente est en grande partie due au nombre de projets d'introduction des nouvelles technologies (+118.18%) consultés.

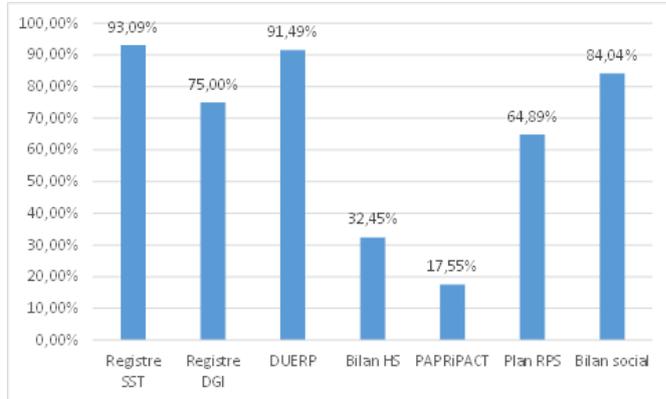
	Année 2019	Année 2020	Evolution 2019/2020
Projets d'aménagement importants	184	189	+ 2,71%
Projets importants d'introduction de nouvelles technologies	33	72	+ 118,18%
Règlements et consignes	193	243	+ 25,90%
Mesures en faveur de bénéficiaires de l'offre d'emploi	26	7	- 73,07%
TOTAL	436	511	+ 17,20%

Consultation du CHSCT sur les projets et mesures définis aux articles 57, 58 et 60 du décret n°82-453 du 28 mai 1982

Sommaire :

- I. Périmètre de l'enquête du rapport social unique des DDI 2020
- II. Population des DDI au 31 décembre 2020
- III. Santé, sécurité et conditions de travail
 - A/ Acteurs et instances
 - B/ Documents santé et sécurité au travail**
 - C/ Congés maladie, maladies professionnelles, accidents
 - D/ Indicateurs disciplinaires
- IV. Mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle

Documents santé et sécurité au travail : généralités



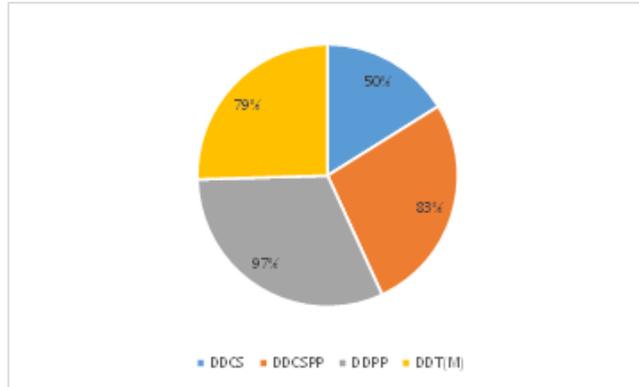
*Nombre de registres, programmes et documents
relatifs à la santé et à la sécurité au travail*

Un taux de couverture quasi complet pour les registres SST et DGI, le bilan social et le DUERP.

Un taux de couverture moindre pour les documents nécessitant une réflexion commune et une mise en perspective annuelle (BHS et PAPRI Pact).

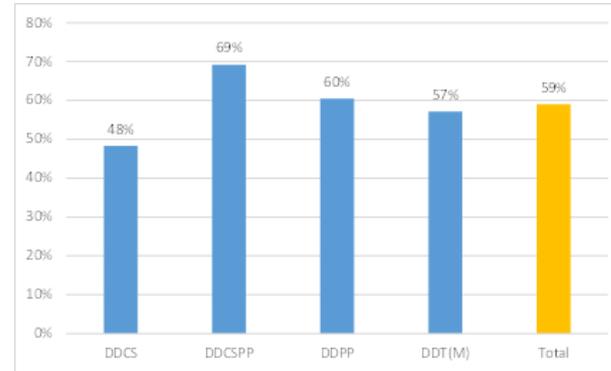
*DDI ayant un DUERP ayant fait l'objet d'une
mise à jour annuelle d'évaluation*

Documents santé et sécurité au travail : Registre SST et DUERP



*DDI ayant des observations dans le registre SST
(au regard du nombre total de DDI)*

**814 signalements en 2020
dans le registre SST (5,1
signalements par DDI)**



*DDI ayant un DUERP ayant fait l'objet d'une mise
à jour annuelle d'évaluation en 2020*

91,49% des DDI couvertes par un DUERP.

Actualisation pour 59% d'entre elles en 2020 comme le prévoit la réglementation.

Documents santé et sécurité au travail : plans de prévention RPS

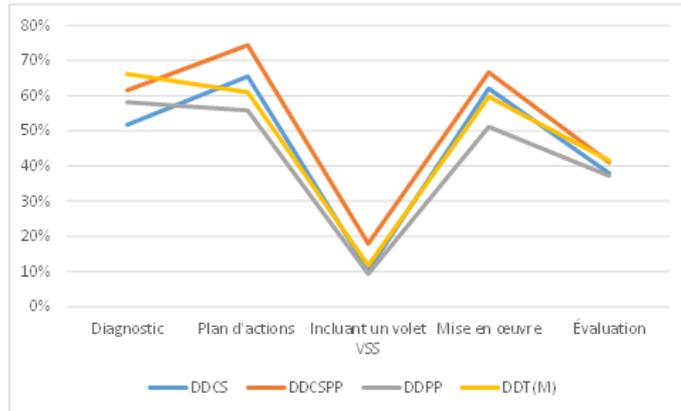
	DDCS	DDCSPP	DDPP	DDT(M)	Total DDI
Diagnostic	52%	62%	58%	66%	61%
Plan d'actions	66%	74%	56%	61%	63%
<i>Incluant un volet VSS</i>	10%	18%	9%	12%	12%
Mise en œuvre	62%	67%	51%	60%	60%
Évaluation	38%	41%	37%	42%	40%

Démarches RPS mises en œuvre (exprimé en % du nombre total de DDI)

61% des DDI ont entamé une démarche de prévention des RPS.

60% des DDI étaient en phase de mise en œuvre du plan d'actions.

40% des DDI étaient en phase d'évaluation des actions mises en œuvre.



Niveau de réalisation des démarches RPS (exprimé en % du nombre total de DDI)

Plus fort engagement des DDT(M) dans les démarches de prévention des RPS

Moindre mise en œuvre des actions décidées dans les DDPP.

Sommaire :

- I. Périmètre de l'enquête du rapport social unique des DDI 2020

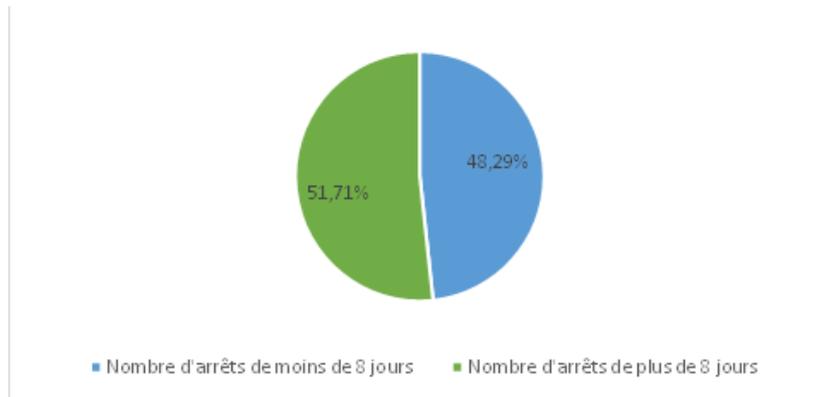
- II. Population des DDI au 31 décembre 2020

- III. Santé, sécurité et conditions de travail
 - A/ Acteurs et instances
 - B/ Documents santé et sécurité au travail
 - C/ Congés maladie, maladies professionnelles, accidents**
 - D/ Indicateurs disciplinaires

- IV. Mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle

Congés maladie : CMO / CLM / CLD

- **5 239 agents** concernés par un ou plusieurs congé(s) maladie ordinaire (20,35% des effectifs des DDI) ;
- **144 554 jours** d'arrêts cumulés;
- **Une moyenne de 27,59 jours d'arrêt par agent** ayant eu au moins un arrêt pour congés maladie ordinaire.



*Proportion d'arrêts inférieurs, supérieurs ou égaux à 8 jours
parmi les congés de maladie ordinaire.*

51,71% des arrêts pour congés de maladie ordinaire sont supérieurs ou égaux à 8 jours.

Accidents de service et accidents de trajet

Accidents de service :

- **50,90%** des accidents de service recensés ont entraîné un arrêt de travail (58,9% en 2019)
Parmi eux, **17,02%** des arrêts ont été supérieurs ou égaux à 3 jours (51,9% en 2019)

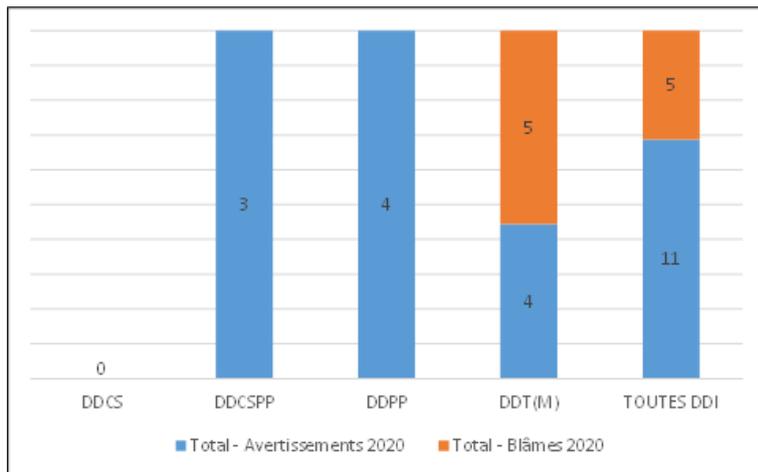
Accidents de trajet :

- **45,53%** des accidents de trajet recensés ont entraîné un arrêt de travail (60,89% en 2019)
Parmi eux, **7,14%** des arrêts ont été supérieurs ou égaux à 3 jours (13,49% en 2019)

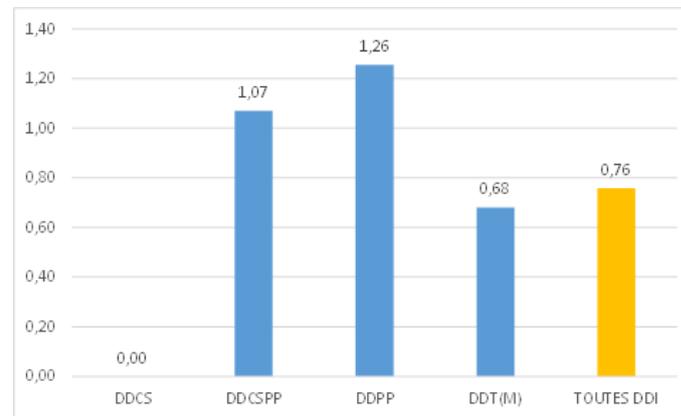
Sommaire :

- I. Périmètre de l'enquête du rapport social unique des DDI 2020
- II. Population des DDI au 31 décembre 2020
- III. Santé, sécurité et conditions de travail
 - A/ Acteurs et instances
 - B/ Documents santé et sécurité au travail
 - C/ Congés maladie, maladies professionnelles, accidents
 - D/ Indicateurs disciplinaires**
- IV. Mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle

Sanctions disciplinaires



Nombre de sanctions du premier groupe, tous sexes confondus.



Nombre de sanctions du premier groupe en 2020 rapporté au nombre d'agents (pour 10.000 agents) par type de DDI

16 sanctions ont été prononcées, en 2020, dans les DDI. Parmi lesquelles, **11 avertissements** et **5 blâmes**.

Violences sexuelles et sexistes au travail

Prévention :

24 DDI ont déclaré avoir mené des actions internes de lutte contre les violences à caractère sexuel ou sexiste.

2 observations relatives à la lutte contre les violences à caractère sexuel ou sexiste ont été retranscrites dans le registre SST (aucun signalement dans les registres SST et DGI en 2019).

Sanctions :

Contrairement à l'année précédente, **aucun avertissement et aucun blâme** relevant de violences sexuelles et sexistes n'a été déclaré (5 avertissements et 3 blâmes notifiés en 2019)

Sommaire :

- I. Périmètre de l'enquête du rapport social unique des DDI 2020
- II. Population des DDI au 31 décembre 2020
- III. Santé, sécurité et conditions de travail
 - A/ Acteurs et instances
 - B/ Documents santé et sécurité au travail
 - C/ Congés maladie, maladies professionnelles, accidents
 - D/ Indicateurs disciplinaires
- IV. Mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle**

Mesures relatives à la diversité et à la lutte contre les discriminations

	DDCS	DDCSPP	DDPP	DDT-M	Total général
Recrutement	3	4	5	7	19
Communication, information	5	5	5	11	26
Sensibilisation, formation	4	4	4	8	20
Intégration/évolution de carrière	2	1	2	5	10
Total des actions	14	14	16	31	75

Nombre d'actions mises en place dans l'année pour favoriser la diversité

	DDCS	DDCSPP	DDPP	DDT-M	Total général
Recrutement	3	8	7	7	25
Communication, information	4	5	6	12	27
Sensibilisation, formation	6	6	6	10	28
Intégration/évolution de carrière	2	5	4	2	13
Signalements	0	3	3	4	10
Total des actions	15	27	26	35	103

Nombre d'actions mises en place dans l'année pour lutter contre les discriminations

37 DDI ont mis en place des actions de **promotion de la diversité**.

44 DDI ont mis en place des actions de **lutte contre les discriminations**.

Mesures relatives à l'insertion professionnelle

	DDCS	DDCSPP	DDPP	DDT-M	Total général
Recrutement	4	6	6	6	22
Communication, information	2	5	4	3	14
Sensibilisation, formation	3	3	4	7	17
Intégration/évolution de carrière	3	2	3	6	14
Total des actions	12	16	17	22	67

Nombre d'actions mises en place dans l'année pour favoriser l'insertion professionnelle

	DDCS	DDCSPP	DDPP	DDT-M	Total général
Taux d'emploi / recrutement	2	10	3	9	24
Communication, information	1	5	2	12	20
Sensibilisation, formation	2	4	2	8	16
Intégration/évolution de carrière	3	3	2	5	13
Accessibilité, aménagement de poste / aides	5	5	4	14	28
Total des actions	13	27	13	48	101

Nombre d'actions mises en place dans l'année pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées

27 DDI ont mis en place des actions pour favoriser l'insertion professionnelle.

40 DDI ont mis en place des actions pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Merci pour votre attention